



CATÉGORIE BE DU PERMIS DE CONDUIRE

• ENJEUX DE LA FORMATION :

Le permis remorque BE fait partie des permis de conduire les plus prisés par les professionnels mais également par les particuliers dans le cadre de leurs loisirs (équitation, activités nautiques, sports mécaniques...).

Toutefois, la conduite d'un ensemble de véhicules relevant de la catégorie BE du permis de conduire présente de réelles spécificités et des connaissances particulières que vous devrez être en mesure de maîtriser correctement pour ne pas mettre votre sécurité et celles des autres usagers en danger.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type rentre dans une démarche éducative exigeante et dont l'objectif général de la formation est de vous amener à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir devenir.

Pour pouvoir accéder à cette catégorie du permis de conduire, vous devez être âgé au minimum de 18 ans et être titulaire du permis B.

• DÉROULEMENT DE LA FORMATION :

Au cours de la formation, vous allez apprendre et comprendre les règles du Code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement ce type d'ensemble, objet de la formation) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser, dans différentes conditions de circulation, le maniement du véhicule, à effectuer les vérifications courantes de sécurité, à appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule, à partager la route avec les autres usagers et à pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

LA FORMATION THÉORIQUE :

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés en agence par un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. **L'entraînement au code** peut se faire **soit dans l'une de nos agences** via nos **box multimédias**, via l'un de nos **moniteurs ou à distance** via nos cours et tests de code en ligne. L'examen théorique ne concerne que les élèves dont le Code n'est plus valable.

Une fois le **niveau requis atteint**, nous vous **proposerons une date d'examen théorique**.

LA FORMATION PRATIQUE HORS CIRCULATION :

La formation hors circulation alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble. Notre enseignant vous préparera aux différentes étapes de l'épreuve pratique hors circulation et vous fera acquérir le bagage technique nécessaire à la formation sur voie ouverte à la circulation. **Les leçons hors circulation s'effectuent sous la forme de module de 2 heures**.

LA FORMATION PRATIQUE EN CIRCULATION :

Après avoir acquis sur piste les qualités nécessaires pour appréhender les conditions réelles de circulation, **vous débuterez la formation sur voie ouverte à la circulation**.

La formation en circulation est destinée à travailler sur l'adaptation des comportements de conduite, des particularités de la conduite de ce type d'ensemble et des risques qui y sont associés. Vous apprendrez également à observer toutes les consignes et attitudes avant de partir en circulation et, une fois en circulation, à vous déplacer en toute sécurité, sans gêner les autres, ni les surprendre. Les leçons en circulation s'effectuent sous la forme de module de 2 heures. Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroulera, autant que faire se peut, sous le format de l'alternance.

Vous serez amené à **circuler en ville**, en rase **campagne**, sur **autoroute**, de **nuît** (en hiver notamment), **dans différentes conditions de circulation** (trafic faible ou nul, conditions normales et difficiles de circulation), vous apprendrez également à **partager la route avec les autres usagers** et à comprendre et pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Une fois le niveau requis atteint, nous vous réserverons, une date d'examen pour votre passage aux épreuves pratiques hors et en circulation.



LE PROGRAMME DE FORMATION PRATIQUE

Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule et circuler dans des conditions normales.	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
Connaitre et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord	Rechercher la signalisation spécifique, les indices utiles et en tenir compte	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur du véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque	Connaitre et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles)	Croiser, dépasser et être dépassé	Connaitre les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer
Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur	Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Savoir préparer un voyage longue distance en autonomie
Diriger l'ensemble en marche avant et marche arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision	Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations	Connaitre les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, alerter, secourir
Regarder autour de soi et avertir	Tourner à droite et à gauche	Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation	Connaitre les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)

ENJEUX - DÉROULEMENT CONDITIONS PASSAGE EXAMEN

Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul	Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule et circuler dans des conditions normales.	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures)	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence
Savoir réaliser un attelage et un dételage	Franchir les rond-points et les carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense	Pratiquer l'écoconduite
		Connaître les règles relatives à la circulation interfiles des motocyclistes. Savoir en tenir compte	
		Conduire en déclivité	
		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts	



L'EXAMEN DE CATÉGORIE BE

• L'EXAMEN THEORIQUE (ETG OU ÉPREUVE DU CODE)

Vous êtes concerné si votre **Code n'est plus valable**, c'est-à-dire si vous avez passé l'épreuve depuis plus de 5 ans.

BIEN SE PRÉPARER À L'EXAMEN THÉORIQUE

Une bonne préparation à l'examen théorique général est essentielle dans le parcours du permis de conduire. Elle ne consiste pas seulement à mémoriser les règles, mais à comprendre leur utilité, à identifier les situations à risque et à adopter les bons comportements sur la route.

Bien maîtriser le Code de la route permet d'augmenter ses chances de réussite à l'examen, mais aussi de consolider durablement ses connaissances pour la formation pratique et la future vie de conducteur. Ces bases sont indispensables pour mieux anticiper les dangers, respecter la signalisation, comprendre les priorités et prendre les bonnes décisions au volant.

Il est recommandé de s'entraîner régulièrement, d'analyser ses erreurs et de ne se présenter à l'examen que lorsque les résultats aux séries de tests sont suffisamment stables. **Une préparation sérieuse permet également d'éviter que l'enseignant ait à revoir trop longtemps les connaissances théoriques pendant les leçons de conduite, afin de consacrer davantage de temps à la mise en pratique.**

Elle permet enfin d'aborder l'épreuve avec plus de confiance, de limiter le stress le jour de l'examen et de poser les bases d'une conduite responsable, autonome et sécuritaire.

ACCUEIL LORS DE L'EXAMEN

Vous serez accueilli dans le centre d'examen que vous aurez choisi ou que notre secrétaire vous aura conseillé. Il vous sera demandé d'arriver 15 minutes avant le début de la session d'examen. L'examen se passera dans une salle d'environ 15 personnes ; il durera environ 30 minutes.

Le jour de l'épreuve, nous vous conseillons de vérifier l'adresse du centre et de partir tôt de manière à ne pas vous rajouter un stress supplémentaire en cas d'imprévu.

Avant de rentrer dans la salle d'examen, n'oubliez pas de vous munir de votre convocation ainsi que d'une pièce d'identité en cours de validité le jour de l'examen (Présentable également sous

format numérique via FRANCE IDENTITE sous réserves de remplir les conditions). **La liste des pièces éligibles est disponible auprès de votre auto-école CARLY.** Vous serez invité à laisser vos effets personnels dans un casier afin de ne pas les avoir avec vous pendant l'examen. Une tablette vous sera remise, ainsi que des écouteurs. Vous ne pourrez pas utiliser vos propres écouteurs sauf si vous êtes porteurs d'un dispositif médical réservé aux malentendants.

CONSIGNES ET DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

Une fois la tablette mise à votre disposition, vous devrez suivre les consignes.

Pour réussir l'épreuve du Code de la route :

- Vous devrez obtenir une note égale ou supérieure à 35/40 pour obtenir l'examen (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme « juste » lorsque toutes les propositions exactes ont été validées. Il y a toujours au minimum une proposition juste et une proposition fausse ;
- Pour une question, il peut y avoir 2, 3 ou 4 propositions ;
- Vous avez 20 secondes pour répondre à chaque question ;
- Parmi les 40 questions, certaines sont en vidéo, elles ne sont visionnables qu'une seule fois ;
- Vous ne pourrez pas vous faire aider pendant l'examen, il est inutile de regarder sur le voisin puisqu'il n'aura pas les mêmes questions que vous.

Vous pourrez connaître le résultat de l'épreuve théorique au plus tôt 24 heures après le passage du test. Le « Code » une fois obtenu est **valable 5 ans**.

• L'EXAMEN PRATIQUE :

Pour vous présenter à l'épreuve pratique du permis de conduire, il vous faut avoir réussi l'épreuve du Code ou bien vous présenter avec le Code encore valable 5 ans).

BIEN SE PRÉPARER À L'EXAMEN PRATIQUE

La réussite de l'épreuve pratique du permis BE repose sur une conduite sûre, régulière et autonome avec un ensemble composé d'un véhicule tracteur et d'une remorque. Avant de se présenter à l'examen, l'élève doit être capable d'appliquer le Code de la route, d'observer efficacement son environnement, d'anticiper les dangers et d'adapter son allure en tenant compte du gabarit, du poids et du comportement spécifique de l'ensemble.

L'épreuve hors circulation permet de vérifier la maîtrise des vérifications de sécurité, de l'attelage et du dételage, ainsi que la connaissance des règles liées au chargement, à la signalisation et aux dimensions

de l'ensemble. Elle permet également d'évaluer la capacité de l'élève à réaliser les manœuvres demandées, notamment en marche arrière, avec précision et en toute sécurité.

L'épreuve en circulation permet d'évaluer la capacité de l'élève à conduire l'ensemble de véhicules dans un environnement réel. Il doit savoir se placer correctement sur la chaussée, adapter son allure, anticiper les distances de freinage, tenir compte des angles morts, communiquer avec les autres usagers et prendre les bonnes décisions en fonction des situations rencontrées.

Les dernières leçons permettent de consolider les acquis, de corriger les points faibles et de s'habituer aux exigences des deux épreuves. Une bonne préparation permet d'aborder l'examen avec davantage de confiance, d'augmenter ses chances de réussite et d'éviter, en cas d'échec, d'avoir à repasser l'épreuve après un délai parfois important. Elle contribue également à poser les bases d'une conduite responsable, autonome et sécuritaire avec un ensemble de véhicules.

ACCUEIL LORS DE L'EXAMEN

L'épreuve pratique du permis de conduire se déroule au centre d'examen dont vous dépendez. Le jour de l'épreuve, nous vous conseillons de vérifier l'adresse du centre et de partir tôt de manière à ne pas vous rajouter un stress supplémentaire en cas d'imprévu. Vos documents d'examen sont vérifiés. **N'oubliez pas de vous munir de votre convocation ainsi que d'une pièce d'identité en cours de validité le jour de l'examen** (Présentable également sous format numérique via FRANCE IDENTITE sous réserves de remplir les conditions). **La liste des pièces éligibles est disponible auprès de votre auto-école CARLY.** **Vous devez vous présenter 30min avant le début de l'épreuve.** Un de nos enseignants sera présent pour vous accompagner.

CONSIGNES ET DÉROULEMENT DE L'EXAMEN

Un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité **vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.**

L'épreuve pratique de l'examen comprend une **épreuve hors circulation (HC)** et une **épreuve en circulation (CIR)**. La durée totale est de 60 minutes. L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

• L'ÉPREUVE HORS CIRCULATION :

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

Elle est composée de plusieurs exercices :

- Un test sur les vérifications courantes de sécurité ;
- L'attelage et le dételage d'un ensemble ;
- Une interrogation orale pour vérifier vos connaissances des règles de sécurité ;
- Un exercice de maniabilité pour s'assurer de votre aptitude à réaliser une manœuvre en marche arrière en décrivant une courbe.

Pour être admis à l'épreuve hors circulation, il faut que l'examen ait été mené à son terme, avoir obtenu un minimum de 18 points, ne pas posséder de note éliminatoire et avoir un résultat favorable au test de maniabilité.

Vous conservez le bénéfice de cette épreuve HC pendant 3 ans à partir de la date de réussite, sous réserve de la validité de l'épreuve théorique.

• L'ÉPREUVE EN CIRCULATION :

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve hors circulation pour passer l'épreuve en circulation.

L'épreuve en circulation dure 30 minutes et se déroulera en et hors agglomération. Elle a pour objet de contrôler les aptitudes du candidat à procéder aux contrôles et vérifications précédents le départ en circulation et de vérifier que ses aptitudes techniques et son comportement lui permettent de circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

L'épreuve se déroule sur des zones d'évaluation variées.

Le candidat doit notamment :

- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule ;
- suivre un itinéraire établi en se guidant seul ;
- conduire dans un souci d'économie ;
- être courtois envers les usagers les plus vulnérables.

Pour être reçu à l'épreuve en circulation, vous devez obtenir un minimum de 17 points et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

À l'issue de l'épreuve pratique, l'inspecteur ne communique pas oralement le résultat.

Le candidat peut connaître le résultat l'épreuve pratique au plus tôt le lendemain, après avoir passé les épreuves, en se connectant sur la plateforme «RDVPermis».

Si vous réussissez l'examen du permis, le certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en attendant votre titre de permis de conduire.

Ce document est valable 4 mois maximum.